

CNCGP

Yves MAZIN, Président



Quels sont les sujets qui ont fait votre actualité au Premier semestre 2025 ?

Trois actions marquantes de la Chambre méritent d'être soulignées au premier semestre 2025.

*Dans un contexte où l'intelligence artificielle (IA) s'invite de plus en plus dans notre quotidien, la Commission Innovation & Fintech de la CNCGP a pris l'initiative de publier un **guide dédié à l'IA**. Conçu pour être clair, concis et accessible, cet ouvrage adopte une approche résolument pratique à destination des professionnels de la gestion de patrimoine. D'après le baromètre de BNP Cardif, 82% des Conseils en Gestion de Patrimoine (CGP) reconnaissent l'importance incontournable de l'IA, 25% l'utilisent déjà, et 50% envisagent de former leurs équipes à ces nouveaux outils. Partant de ce constat, la Commission Innovation & Fintech de la CNCGP, a livré dans ce guide une analyse approfondie des solutions clés à maîtriser.*

Leur ambition : aider les CGP à comprendre, s'approprier et intégrer l'IA pour enrichir leur pratique professionnelle.

*En parallèle, la CNCGP a dévoilé la deuxième édition de son **baromètre** annuel, apportant un éclairage inédit sur la situation des adhérents de la Chambre, à partir de données consolidées sur les trois dernières années. Ce baromètre se concentre sur les adhérents exerçant en gestion de patrimoine, hors mandataires IAS (Intermédiaires en assurance) et IOBSP (Intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement), afin de refléter au mieux les spécificités du cœur de métier.*

*Enfin, l'Assemblée générale a été un temps fort, en juin dernier. Après six années d'engagement à la présidence de la CNCGP, Julien Séraqui a passé le relais. Les adhérents ont salué le travail accompli par le **Conseil d'administration** sortant, avant d'élire une nouvelle équipe, désormais présidée par mes soins.*

Dans l'environnement de marché très instable que nous connaissons, vos adhérents CGP ont-ils des questionnements particuliers ?

Il est essentiel pour les CGP d'adopter une démarche individualisée, en proposant des solutions d'investissement diversifiées, alignées avec les objectifs, l'horizon de placement et la tolérance au risque de chaque client. Dans un environnement financier en constante évolution, une connaissance fine des marchés et une veille active sont des atouts majeurs pour accompagner au mieux leurs clients en 2025.

Prenons l'exemple des crypto-actifs : leur forte volatilité en fait des instruments à haut risque. Pour pouvoir les intégrer de manière pertinente dans une allocation, il est indispensable que les CGP se forment et actualisent leurs connaissances, afin d'apporter un conseil éclairé et adapté à chaque profil d'investisseur.

Y a-t-il des leçons à tirer pour la profession après la cyberattaque qui a touché Harvest au premier trimestre 2025 ? Quel est votre point de vue ?

L'incident cyber que nous avons vécu à travers l'attaque du 26 février a agi comme un électrochoc. Il a démontré que la cybersécurité n'est plus un sujet réservé aux grandes structures ou aux entités publiques. Ce risque, bien réel, concerne désormais chacun d'entre nous, au cœur même de notre activité quotidienne.

Notre profession, par essence, manipule des données à forte valeur ajoutée, souvent très sensibles. Nous représentons donc une cible naturelle pour les cybercriminels. Il ne s'agit plus de se demander si une attaque est possible, mais d'envisager qu'elle surviendra tôt ou tard. Cette réalité impose un changement profond de posture : la sécurité des données ne peut plus être cantonnée à un aspect purement technique; elle devient un enjeu stratégique majeur.

L'interconnexion croissante de nos systèmes, le partage d'outils communs entre acteurs du secteur, et l'accélération des usages numériques renforcent cette vulnérabilité. Une faille chez un seul prestataire peut avoir des répercussions en chaîne, affectant l'ensemble du dispositif. Dans ce contexte, renforcer notre résilience collective devient une nécessité.

En tant que professionnels engagés, nous avons un devoir de protection vis-à-vis de nos clients. La confiance qu'ils nous accordent repose aussi sur notre capacité à garantir la confidentialité et l'intégrité de leurs données. Protéger cette confiance, c'est aussi défendre l'image et la crédibilité de notre profession.

Le recrutement et la gestion de collaborateurs est parfois difficile pour les CGP. A quelles difficultés sont-ils confrontés ? Les aidez-vous dans leurs recrutements ?

La CNCGP, en tant qu'association professionnelle, n'a pas vocation à intervenir dans les politiques de ressources humaines de ses adhérents. Notre mission s'articule principalement autour de l'accompagnement réglementaire et juridique, de la valorisation de la profession de conseiller en gestion de patrimoine, ainsi que de la défense de ses intérêts. En revanche, nous mettons à disposition de nos membres un espace dédié sur notre site web leur permettant de publier leurs offres de recrutement, qu'il s'agisse de CDI, de CDD ou de stages, afin de faciliter leurs démarches et de contribuer à la visibilité de leurs besoins en talents.

Pour les cabinets CGP, quels sont les points clés d'un développement réussi. Quels conseils pouvez-vous transmettre ? Leur proposez-vous des formations liées à la gestion de leur cabinet et leur développement ?

La CNCGP entend plus que jamais hisser son niveau d'exigence et de professionnalisme. La reconnaissance exprimée par nos adhérents sur la qualité de nos services nous conforte dans cette voie. Pour aller plus loin, nous comptons intensifier la digitalisation de nos outils, intégrer progressivement l'intelligence artificielle dans nos processus, et continuer à valoriser les standards professionnels qui font notre crédibilité. L'amélioration continue ne sera pas un objectif ponctuel, mais un état d'esprit permanent.

Dans le même élan, nous allons renforcer notre action dans le domaine des affaires publiques. Face à une réglementation de plus en plus dense et évolutive, la CNCGP reste pleinement engagée pour défendre les intérêts de la profession. Pour accroître notre impact auprès des régulateurs, des institutions nationales et européennes, nous allons intégrer à notre équipe un expert dédié au lobbying. Dès 2026, cette mission sera assurée par un binôme composé d'un élu et d'un professionnel des affaires publiques, gage de professionnalisation, de continuité et d'efficacité dans nos prises de position.

Enfin, cette dynamique d'évolution s'accompagne d'un renforcement de notre rôle d'appui auprès des adhérents. Dès l'arrivée d'un nouveau cabinet, tout au long de son développement, jusqu'à la transmission de son activité, nous voulons proposer un accompagnement global et personnalisé. Cela impliquera une coordination accrue entre nos pôles, une digitalisation renforcée de nos services et une communication plus fluide, en interne comme en externe. Notre ambition est claire : être un partenaire solide et réactif, à chaque étape du parcours.

Ces orientations stratégiques rassemblent et mobilisent toutes les forces vives de la CNCGP : élus, permanents, partenaires et adhérents. Une dynamique collective est bel et bien enclenchée.

Selon vous, quels sont les sujets qui participeront au développement des cabinets CGP dans l'avenir ?

Notre objectif est clair : proposer un accompagnement à 360° pour les cabinets, à chaque étape de leur parcours. Cela se traduit par la mise à disposition d'outils pratiques, accessibles et directement opérationnels, pensés pour répondre aux besoins concrets liés à la création, au développement, à la structuration ou encore à la transmission des cabinets.

Quelles sont vos objectifs pour le second semestre 2025 ? Que voulez-vous apporter à vos adhérents CGP ?

L'association repose sur l'implication active d'une équipe soudée, mobilisée autour de projets structurants, au service de la transformation de la CNCGP et de son rayonnement auprès des institutions. Le nouveau Conseil d'administration élu depuis le 12 juin 2025 en dit déjà beaucoup sur ma volonté d'agir de manière collaborative :

- **Cinq nouveaux membres** apportent leur expertise, leur enthousiasme et un regard neuf pour nourrir une dynamique d'intelligence collective.
- **Cinq présidents de région** rejoignent également le conseil, reflétant la richesse de notre maillage territorial et l'ancrage local de la CNCGP sur l'ensemble du territoire.
- Enfin, sept **administrateurs expérimentés** poursuivent leur engagement, assurant la continuité, la mémoire et la cohérence des actions engagées.

Cette dynamique ne serait pas possible sans le travail quotidien de l'équipe permanente de la Chambre. Compétente, impliquée et profondément attachée à nos valeurs, elle joue un rôle clé dans le déploiement de nos projets. Ensemble, élus et permanents, nous souhaitons impulser une nouvelle phase de développement pour faire de la CNCGP une Chambre forte, représentative et influente. Le travail a d'ores et déjà commencé.